



ÉCOLE LE RUCHER
CONVOCATION À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
EN PRÉSENTIEL

Jeudi 3 octobre 2024 à 19 h

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Présentation des membres et des substituts. Vérification du quorum et des présences.
3. Nomination d'un secrétaire
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Revue et adoption du procès-verbal du 10 juin 2024
6. Questions afférentes au procès-verbal
7. Parole au public
8. Composition et fonctionnement du Conseil d'Établissement :
 - 8.1 Élections aux postes de présidence et de vice-présidence;
 - 8.2 Désignation des représentants de la communauté ;
 - 8.3 Formulaire à remplir (Dénonciation d'intérêt, confidentialité et chaîne téléphonique) ;
 - 8.4 Adoption des règles internes 2024-2025;
 - 8.5 Calendrier des rencontres ;
 - 8.6 Budget de fonctionnement ;
 - 8.7 Consultation des membres par courriel.
9. État de situation par la direction : Information
10. Demande de dérogation à la politique alimentaire : approbation
11. Activités éducatives à l'extérieur du bâtiment : approbation
12. OPP : information
13. Marché d'automne 2024 : information et approbation (dérogation à la politique alimentaire)
14. Formation des membres : information
15. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents 2024-2025 (activités éducatives et complémentaires) : adoption
16. Activités éducatives et complémentaires : approbation
17. Consultation par courriel : adoption
18. Projet éducatif : information
19. Aide aux parents : information
20. Normes et modalités : approbation



École Le Rucher

positivisme, ouverture, dépassement

OSE

SOURIS

GRANDIS

21. Droit de parole :
 - 21.1 à la présidente;
 - 21.2 à la représentante au Comité de parents;
 - 21.3 aux enseignantes;
 - 21.4 à la représentante des professionnelles
 - 21.5 à la représentante du service de garde;
 - 21.6 au représentant du personnel de soutien;
 - 21.7 à la direction
22. Varia
23. Levée de l'assemblée

Présidente

Mathieu DesNoyers
Direction